



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Au-fil-des-jours,3048>

Au fil des jours

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 2010 à nos jours - Année 2011 - N° 1120 - mai 2011 -

Date de mise en ligne : jeudi 30 juin 2011

Date de parution : mai 2011

Description :

Jean-Pierre Mon ne s'étonne pas que la politique suivie par l'UE et les inégalités scandaleuses qu'elle entraîne, favorisent l'extrême droite... qui ferait encore bien pire !

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Ne vironons pas au fascisme

Les médias s'étonnent du « poids croissant de l'extrême droite (qui) perturbe le fonctionnement de l'Union européenne » [\[1\]](#). Dernier arrivé en date, Timo Soini, chef des "Vrais Finlandais" dont le parti s'est classé en troisième position, avec 19% des voix, lors des élections législatives du 17 avril, et qui veut rompre avec la politique proeuropéenne de la Finlande. Comment s'en étonner alors que depuis des années, les gouvernements des membres de l'UE, actuellement en majorité de droite mais bien longtemps, ne l'oublions pas, socio-démocrates, n'ont pas cessé de piétiner la "démocratie" : 1992, traité de Maastricht instituant une Banque Centrale Européenne indépendante, non respect du résultat des référendums qui rejetaient le projet de traité Constitutionnel (France, Pays-Bas, Irlande), adoption à la sauvette du traité de Lisbonne, et tout cela pour institutionnaliser définitivement, pensent-ils, la "concurrence libre et non faussée", si chère au capitalisme. J'en passe... Survient la crise des "subprimes" et tous les gouvernements européens viennent au secours des banques gonflées de crédits toxiques. Il faut alors "sauver" les États dont la dette et les déficits explosent. Et pour cela une seule solution : la rigueur...(mais pas pour tout le monde !)

Il ne reste alors plus qu'à se tourner vers l'extrême droite... sans voir que ses solutions démagogiques ne se traduiront que par une rigueur encore plus grande... pour les plus faibles. Quelques chiffres : aux élections européennes de 2009, l'extrême droite dépasse les 5% dans presque la moitié des pays et 10% dans 8 d'entre eux, à l'Est comme à l'Ouest, au Nord plus qu'au Sud. Bien qu'au Parlement européen, ces élus soient très loin d'avoir une quelconque influence, il n'en est pas de même dans leur pays. Le cas le plus récent est celui de la Hongrie qui vient d'adopter une Constitution aux dispositions liberticides.

L'extrême droite n'est associée au pouvoir que dans un seul pays de l'UE, l'Italie, avec la Ligue du Nord, mais elle tient entre ses mains le sort de plusieurs gouvernements minoritaires comme les Pays-Bas, le Danemark, la Belgique et la Finlande. Il est donc grand temps de modifier de fond en comble les traités et les institutions européennes pour que l'UE ne vire pas au fascisme.

Où s'arrêtera-t-on ?

L'enquête Les revenus et le patrimoine des ménages que vient de publier l'INSEE [\[2\]](#), s'arrête à 2008, elle ne prend donc pas en compte les effets de la crise, ressentis surtout à partir de 2009. Elle montre déjà que « depuis 2004, les inégalités de niveau de vie ont tendance à augmenter » et que « entre 2004 et 2007, les très hauts revenus ont augmenté plus rapidement que ceux de l'ensemble de la population ». Le niveau de vie des plus modestes a cessé de croître, alors qu'il avait augmenté entre 1996 et 2004. En 2008, le niveau de vie médian (qui sépare la population en deux) se montait, par unité de consommation [\[3\]](#) à 18.990 euros par an : pour les 10% de personnes les plus modestes, le niveau de vie se situait à 10.520 Euros tandis qu'il dépassait 35.550 Euros pour les plus aisés, et qu'il était supérieur à 88.200 Euros pour les "très hauts revenus" (1% de la population). L'enquête de l'INSEE révèle aussi que la part de ces "hauts revenus" en France est passée de 4,76% à 5,04% entre 2004 et 2008. Les revenus des 0,01% de la population qui gagnent plus de 239.300 euros ont augmenté de 32,6% pendant la même période ! Mais mille fois plus de monde, 13% de la population, vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Et il est malheureusement sûr que la prochaine enquête de l'INSEE sur le même sujet, qui prendra en compte les effets de la crise, révélera des écarts encore plus grands.

La crise est finie !!!

Comme tous les mois, le Ministre du travail ou bien la Ministre de l'économie et des finances sort la même rengaine : le chômage a baissé. Ce mois-ci, Xavier Bertrand fait encore plus fort : il n'hésite pas à parler de « signal fort de sortie de crise » [4] en annonçant que le nombre des demandeurs d'emploi de la catégorie A a diminué de 0,8%, baisse la plus forte depuis février 2008. Un vrai triomphe, quoi !... Sauf que dans les autres catégories de demandeurs d'emploi, le chômage continue d'augmenter pour atteindre un total de 4.045.400 personnes en France métropolitaine. Quant au chômage de longue durée (plus de deux ans), il continue de s'étendre et frappe 716.200 personnes.

Le "miracle" allemand

Dès le 1er mai l'Allemagne ouvrira ses frontières aux 73 millions de ressortissants des 8 pays qui ont adhéré à l'UE en 2004 : Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Tchéquie, la Slovaquie, Hongrie et Slovaquie. D'autres pays de l'UE, tel le Royaume-Uni, n'avaient pas attendu aussi longtemps pour accueillir des travailleurs de l'Est ou des bords de la Baltique. La mesure n'est en fait que symbolique car l'Allemagne a déjà reçu quelque 425.000 ressortissants de ces pays dont 315.000 Polonais. Les spécialistes estiment donc que seulement 100.000 à 150.000 nouveaux travailleurs devraient arriver en Allemagne. Si le patronat s'en réjouit, les syndicats par contre, s'inquiètent de cette nouvelle concurrence car il n'existe pas de salaire minimum national. Et surtout, n'oublions pas que le "miracle" allemand, c'est aussi l'emploi précaire : 7,3 millions d'Allemands occupaient en septembre 2010 un "mini job" à temps partiel payé 400 euros par mois. Pas étonnant que Sarkozy soit si "fana" du modèle allemand !

[1] Le Monde, 21/04/2011.

[2] Les revenus et le patrimoine des ménages, INSEE, 28 avril 2011.

[3] Pour faire ses statistiques, l'INSEE utilise la notion d'unité de consommation qui consiste à affecter, dans une famille, un coefficient 1 au premier adulte, 0,5 à tous les autres adultes de plus de 14 ans et 0,3 aux enfants. Exemple : une famille constituée de 2 adultes, un adolescent et un enfant représente 2,3 unités de consommation.

[4] Le Monde, 29/04/2011.